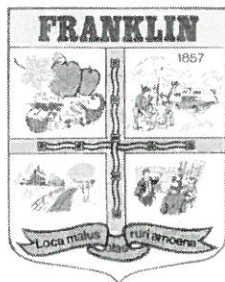


MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN tenue le jeudi 15 août 2013 à 12h15 au 1670, Route 202, Franklin



Séance
15-08-2013
Résolution
503-08-13

À laquelle sont présents :

La mairesse : Mme Suzanne Blair

Les conseillers : MM., Douglas Brooks, Lionel Couton et Yves Métras

Sont absents : MM. Albert Schinck, Marc-André Laberge et Sylvain Barré.

M. François Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

TROTTOIRS, ROUTE 209 ; OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT la résolution # 443-07-13 adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 24 juillet 2013, ladite résolution autorisant le processus d'appel d'offres pour la réfection des trottoirs et autres travaux sur la route 209;

CONSIDÉRANT la permission de voirie (autorisation) no. 8707-54-13-070 obtenue du ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux de réfection de trottoirs et qu'un dépôt en garantie au montant de 1 000.00\$, tel que requis, a été transmis par chèque visé (no. 20369) de la Municipalité libellé à l'ordre du ministre des Finances;

CONSIDÉRANT QUE tel que résolu, un avis public a été publié dans le journal Le Soleil de Salaberry-de-Valleyfield en date du samedi 27 juillet 2013;

CONSIDÉRANT QUE tous les documents d'appel d'offres ont été annoncés (numéro de référence 649910) par la voie du Système électroniques des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et que l'avis a été publié en date du 26 juillet 2013;

CONSIDÉRANT QU'à la date et l'heure de fermeture pour la réception des soumissions (le 14 août 2013 à 12h00), seules les entreprises suivantes se sont prévaluées de cette prérogative :

- Groupe Hexagone s.e.c., 4125 Autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7L 5W5;
- Les Pavages Ultra inc., 378, boulevard Saint-Jean-Baptiste, Mercier (Québec) J6R 2L2.

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'ouverture de soumissions indiquant que les soumissions reçues présentent les prix suivants :

Soumissionnaires	Prix	TPS	TVQ	Total
Groupe Hexagone s.e.c.	94 950.00\$	4 747.50\$	9 471.26	109 168.76\$
Les Pavages Ultra Inc.	119 320.00\$	5 966.00	11 902.13\$	137 188.17\$

CONSIDÉRANT QU'il appert de ce procès-verbal que le plus bas soumissionnaire est le Groupe Hexagone s.e.c.;

CONSIDÉRANT QU'après l'étude et l'analyse des dossiers de soumissions reçues, il s'avère que les deux soient en tous points conformes aux exigences requises,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Douglas Brooks, appuyé par le conseiller Lionel Couton et résolu à l'unanimité des membres présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER le contrat pour la réfection des trottoirs (appel d'offres F-007-13) à Groupe Hexagone s.e.c. au montant de la soumission produite, celui-ci en étant un forfaitaire sans aucune possibilité d'extra, le tout pour la somme de 109 168.76\$, incluant 4 747.00\$ (TPS) et 9 471.26 \$ (TVQ);

D'ADRESSER à tous les citoyens concernés par les travaux, une lettre les avisant de la date et de la teneur des travaux, ces derniers devant être exécutés à partir du numéro civique 1521 A jusqu'à celui du 1611 inclusivement et ce, sur la route 209 (côté ouest) dans la semaine du 16 septembre 2013, cette date étant celle proposée par le soumissionnaire retenu et acceptée par la Municipalité.

ADOPTÉ

Donné à Franklin, ce 16 août 2013
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

M. François Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier